

ALERTE PODOTACTILE

DALLE RÉSINE
DALLE POLYMÈRE
DALLE MINÉRALE
DALLE ALUMINIUM
PLOT INOX
CLOU INOX
CLOU ACIER VIEILLI

NEZ DE MARCHÉ

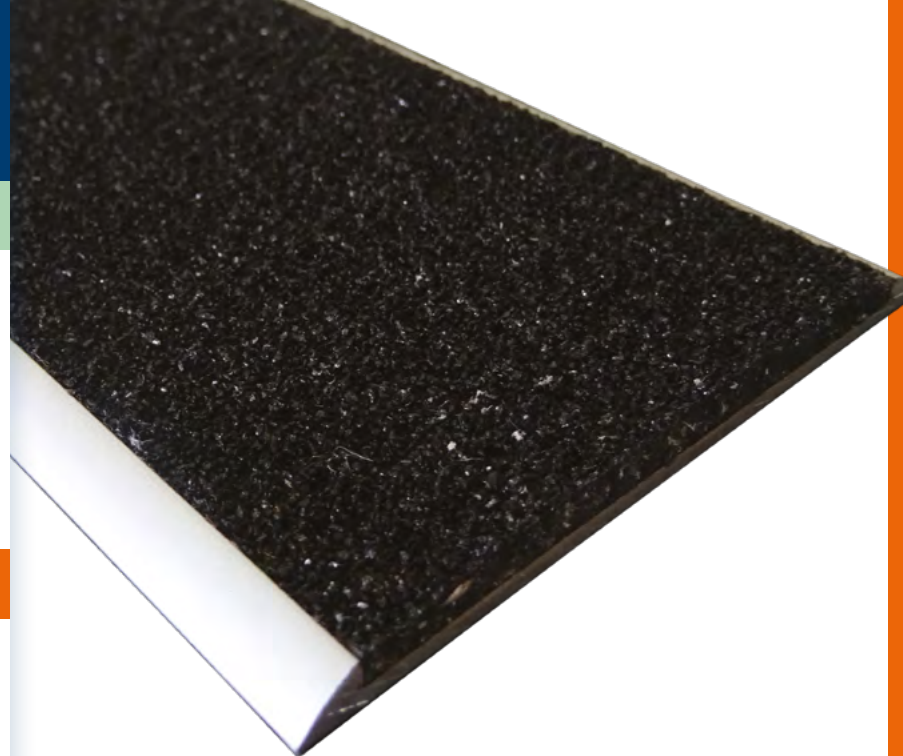
BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
NEZ DE MARCHÉ PLAT
NEZ DE MARCHÉ CORNIÈRE
NEZ DE MARCHÉ INSERT
NEZ DE MARCHÉ COMBO

CONTREMARCHE

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
CONTREMARCHE ALU PEINT
CONTREMARCHE ALU POLYMÈRE

GUIDAGE PODOTACTILE

BANDE RÉSINE
BANDE POLYMÈRE
BANDE MINÉRALE
PROFILÉ POLYMÈRE
PROFILÉ MINÉRAL



NEZ DE MARCHÉ PLAT ALU POLYMÈRE NP3AP / NP5AP

AVANTAGES / BÉNÉFICES PRODUIT

Le nez de marche plat en aluminium et polymère PASSAGE est insensible aux UV et aux intempéries. Très résistant au trafic intense et à la glissance sur sol humide, il est recommandé sur tous types de sols, particulièrement pour les marches des ERP. L'angle d'attaque de son profilé est optimisé (< 30°) pour ne pas être accidentogène. La surface antidérapante contrastée de 3 cm ou 5 cm masque les vis après la pose.

RÉGLEMENTATION 8/12/2014	INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
ALUMINIUM / POLYMÈRE	TRAFIC INTENSE
RÉSISTANT AUX UV	TRÈS RÉSISTANT À LA GLISSANCE
CONFORME REACH	MISE EN CIRCULATION RAPIDE
3 CM OU 5 CM DE LARGE	

NOTRE CONSEIL

Issu du savoir faire PROOPLE dans le nautisme, la bande polymère est non abrasive pour un trafic pieds nus. Son renouvellement est facile et économique. Nous la recommandons également dans les environnements humides.

MODE DE POSE

Pose par vissage

- Tous types de sols
- Remise en circulation immédiate

Trafic supporté: piétonnier uniquement

Consultez nos fiches de pose

TESTS DE PERFORMANCE*



Résistance à la glissance

Test SRT



Résistance feu et fumée

Test feu-fumée: Bfl-s1

CONFORME

Tests réalisés par les laboratoires nationaux suivants:

GINGER CEBTP
CEREMA
LNE

*RÉGLEMENTATION | Arrêtés du 8/12/2014 (ERP/IOP existants), du 20/04/2017 (ERP/IOP neufs) et du 25/06/1980 (sécurité incendie ERP).

VERSION 180207

ALERTE PODOTACTILE

DALLE RÉSINE
DALLE POLYMÈRE
DALLE MINÉRALE
DALLE ALUMINIUM
PLOT INOX
CLOU INOX
CLOU ACIER VIEILLI

NEZ DE MARCHÉ

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
NEZ DE MARCHÉ PLAT
NEZ DE MARCHÉ CORNIÈRE
NEZ DE MARCHÉ INSERT
NEZ DE MARCHÉ COMBO

CONTREMARCHE

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
CONTREMARCHE ALU PEINT
CONTREMARCHE ALU POLYMÈRE

GUIDAGE PODOTACTILE

BANDE RÉSINE
BANDE POLYMÈRE
BANDE MINÉRALE
PROFILÉ POLYMÈRE
PROFILÉ MINÉRAL

DIMENSIONS

RÉFÉRENCE	LARGEUR	LONGUEURS	ANTIDÉRAPANT
NP3AP	39 MM	1150 MM 1500 MM 2305 MM	30 MM
NC5AP	59 MM	3005 MM	50 MM

COULEURS

IVOIRE RAL 1014	GRIS AGATE RAL 7038
JAUNE MELON RAL 1028	GRIS TENTE RAL 7010
ROUGE CARMIN RAL 3002	BRUN PÂLE RAL 8028
ROUGE OXYDE RAL 3009	BLANC RAL 9010
BLEU TRAFIC RAL 5017	NOIR RAL 9005
VERT SIGNALISATION RAL 6032	

CONDITIONNEMENTS

RÉFÉRENCE	NP3AP	NP5AP
PACK	10 UNITÉS	10 UNITÉS
DÉTAIL	2 UNITÉS	2 UNITÉS

Pénétrabilité: Poids du colis < 15 Kg

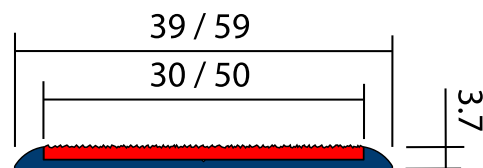
CONDITIONS DE STOCKAGE ET D'USAGE

Stocker dans l'emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.
Manipuler à une température comprise entre +5°C et +30°C.

ENTRETIEN

Lavage à l'eau et aux détergents classiques avec brosse souple.

SCHÉMA TECHNIQUE (cotes en mm)



Le dispositif permettant le repérage visuel et la mise en sécurité des nez de marches par leur mise en contraste et leur traitement non-glissant sera un nez de marche plat à visser de 1150, 1500, 2305 ou 3005 mm de longueur, de 39 ou 59 mm de largeur et de 3,7 mm d'épaisseur de type PASSAGE by PROOPLE NP3AP (largeur 39 mm) ou NP5AP (largeur 59 mm) ou équivalent.

Le nez de marche se composera d'un profilé en aluminium comportant un insert permettant la mise en place d'une bande polymère adhésive antidérapante de 30 mm de largeur (profil de largeur 39 mm) ou de 50 mm de largeur (profil de largeur 59 mm) et de 2 mm d'épaisseur.

Le profilé sera anodisé naturel avec une anodisation épaisse de 20µ résistant à l'air salin et à l'abrasion.

La bande adhésive sera constituée de polyuréthane souple à la structure granuleuse offrant une excellente résistance à la glissance et sera non abrasive pour un trafic pieds nus, particulièrement dans les environnements humides. Le profilé présentera sur toute sa longueur et de part et d'autre de la bande adhésive, un angle d'attaque chanfreiné inférieur à 30° afin de ne pas être accidentogène.

Adaptés aux environnements intérieurs comme extérieurs, le profilé et sa bande adhésive seront insensibles aux UV et aux intempéries, seront imperméables et facilement nettoyables et seront résistants au trafic intense.

La résistance à la glissance de la bande adhésive sera d'un coefficient de 0,67 selon le test SRT sous eau et sa résistance au feu/fumée sera conforme et classée Bfl-s1.

Le profilé se fixera par vissage sur tous types de marches permettant une remise en circulation rapide.

La bande adhésive permettra de masquer les vis une fois le profilé fixé au sol.

Le nez de marche sera conforme aux arrêtés du 8 décembre 2014 (accessibilité des ERP/IOP existants), du 20 avril 2017 (accessibilité des ERP/IOP neufs) et du 25 juin 1980 (sécurité incendie des ERP) en vigueur.

Le contraste visuel de la bande adhésive par rapport au sol adjacent devra respecter les valeurs minimales requises.

Dans le cadre de sa politique environnementale, de sécurité et d'hygiène et afin de connaître les impacts environnementaux des travaux, le maître d'ouvrage demandera à l'entreprise de fournir une attestation certifiant que les matières premières utilisées dans le processus de fabrication sont conformes au règlement REACH et ne devront pas contenir plus de 0,1% de substances identifiées dans la liste SVHC (CMR 1-2, métaux lourds, solvants).